Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime
5 boulevard de la Marne – 76000 ROUEN
Tél. 02.32.08.04.04 - Fax 02.32.08.05.00
Siège : Hôtel du Département
courrier@sde76.fr

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° **2016 - 08**

Séance du **5 FEVRIER 2016**

Objet : **DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2016**

Nombre	de membres en exercice :	88
	de membres présents :	52
	de pouvoir(s) :	3
	de membres votants :	55
	votes pour :	55
	vote(s) contre :	0
	abstention(s) :	0

L'an deux mille seize, le 5 février à 14h30, les Membres du Comité Syndical légalement convoqués le 12 janvier 2016, se sont réunis dans l'hémicycle de l'Hôtel du Département (Conseil Départemental de la Seine-Maritime), sous la Présidence de Monsieur Patrick CHAUVET, Président.

Membres présents :
MM. Jean-Pierre BONNEVILLE, Christian GRANCHER, Hervé LEPILEUR, Lionel DEHON, Jean-Marie CROCHEMORE, Michel LOISEL, Mme Carmen BLEAUDY, Yvon PESQUET, Jacques FORTIN, Gilles LARCHER, Thierry LECARPENTIER, Pierre SILVA, Hubert MAILLET, Mme Isabelle RENOUF, Marcel VAUTIER, Laurent VASSET, André-Pierre BOURDON, Jean BUGEON, Christian FAUQUET, Claude LEFEBVRE, Stéphane MASSE, Jean-François BLOC, Mme Chantal VERHALLE, Francis BELLENGER, Daniel GRESSSENT, Mme Nelly TOCQUEVILLE, Daniel BARBIER, Patrick CHAUVET, Lionel SAILLARD, Mme Anne-Marie DELAFOSSE, Mme Colette BERTRAND, Mme Chantal FURON-BATAILLE, Gérard JOUAN, Hubert LEPLICHER, Mme Annick BOCANDE, Norbert GAINVILLE, Daniel JOFFROY, Patrick MARTIN, Mme Anne PIMONT, Pierre SORIN, Jean-Marie DUMOUCHEL, Daniel ROCHE, Rémy TERNISIEN, Michel DELILLE, Jérôme GRISEL, Sébastien LE MAROIS, Pierre LEBLOND, Jacques CASTRES, Pierre BOVIN, Noël LEVILLAIN, Jean-Pierre PETIT et Yves LOISEL,

formant la majorité des Membres en exercice.

Membres absents excusés :
MM. Stéphane HATTENVILLE, Sylvain VASSE, Guy FONTANIE, Joël SALAÜN, Benoît DESCHAMPS, Sylvain DELTOUR, Gilles AMAT, David SABLIN, Alain LETARD, Daniel BEUX, Xavier VANDENBULCKE, Cyrille MOREAU, Michel BERNARD, Patrick SIMON, Valère HIS, François LE GALLO, Patrick GUERARD, Hugues OGDEN, Michel MENIVAL, Daniel LEFEVRE, Jacky LEVEQUE, Jean-Pierre TROLEY, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, Gérard GROMARD, Jean-Claude BECQUET, Daniel VAN HULLE, Gérard LESUEUR, Michel LEJEUNE, Georges FLEURBAEY, Alain ROUSSEL, Roger LEGER, Paul LESELLIER et François DUPUIS.

Membres absents excusés avec pouvoir :
M. Gérard COLIN a donné pouvoir à M. Yvon PESQUET,
M. Daniel COLLARD a donné pouvoir à M. Francis BELLENGER,
M. Christian POISSANT a donné pouvoir à M. Yves LOISEL.

Assistaient également à la séance :
M. Henri WATTIEZ et M. Bruno NADJAR. ERDF,
Mme Pascale HOMS, Orange,
M. Dominique VRAND, Receveur du SDE76,
Mme Camille LEGRAND, Directrice financière du SDE76,
M. Xavier NEUVILLE, Directeur adjoint du SDE76,
M. Patrick DE WIT, Directeur du SDE76.

Délibération du Comité Syndical n° 2016 - 08 :

OBJET : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2016

L'article L2312-1 du CGCT prévoit que dans les communes de 3500 habitants et plus, ou dans un EPCI comprenant au moins une commune de 3500 habitants, un débat d'orientation budgétaire a lieu dans les deux mois précédant le vote du budget.

Ce débat d'orientation permet d'exposer un bilan provisoire des actions menées pendant de l'exercice qui s'achève (2015) et de fixer les principales orientations du budget à venir.

I/ Bilan provisoire 2015

I.1 : Le bilan comptable de l'exercice budgétaire 2015

Les résultats de l'exercice 2015 :

• Résultat de clôture, sans les RAR :	33,6 M€
• Solde des RAR :	- 1,8 M€
• Résultat global de clôture :	31,8 M€
• CP 2015 à reporter en 2016 :	- 26,0 M€
Excédents :	7 M€

II/ Les projets du syndicat pour 2016

II.1 : Un groupement d'achat pour l'énergie

En 2015, le SDE a réalisé un groupement de commande pour l'achat de l'énergie (tarif jaune) afin d'aider les collectivités face à la mise en concurrence des tarifs réglementés.

Pour l'année 2016, nous souhaitons poursuivre notre implication pour les achats d'énergie afin de pouvoir proposer un nouveau service à nos adhérents. Ainsi, un appel d'offres va être réalisé afin de proposer un groupement de commande à nos adhérents pour l'achat des tarifs bleus ordinaires, pour les tarifs bleus d'éclairage public et pour les achats de gaz. De plus, la réalisation d'un groupement d'achat devrait pouvoir permettre d'obtenir une diminution des coûts liés à l'achat de l'énergie, puis une diminution des abonnements par la vérification des puissances souscrites et de la validité des abonnements en cours (gain espéré : 5 % des factures des communes).

II.2 : Les bornes de recharge électriques

Depuis 2015, le SDE s'est impliqué dans le projet d'installation de bornes électriques à l'échelle de son territoire. Ce projet se fait en collaboration avec la Région et l'ADEME qui participeront financièrement au déploiement des bornes sur le territoire. Un marché a donc été réalisé pour acquérir les bornes et pour prévoir leur maintenance.

Conscients des difficultés budgétaires que rencontrent nos adhérents, il a été décidé que le syndicat serait propriétaire des bornes afin de pouvoir assumer l'ensemble des charges induites pour le fonctionnement de celles-ci.

Ainsi, en 2016, le déploiement de l'ensemble des bornes va être réalisé. Les premières commandes sont faites et l'ensemble des autres projets est en cours de réalisation. A terme, nous pourrons installer sur le territoire 90 bornes. Ce projet permettra aux communes d'offrir un nouveau service public de qualité au monde rural. (Une extension du dispositif de 90 à 110 bornes est prévu en 2016, si besoin).

II.3 : Les prêts à taux bonifiés

Toujours soucieux d'accentuer son soutien aux adhérents, le SDE cherche de nouvelles solutions pour pouvoir favoriser les investissements communaux et ainsi permettre à ses adhérents de poursuivre le développement de leur territoire.

Pour atteindre cet objectif, il est primordial de proposer un accompagnement administratif et financier. Dans cette logique, le SDE travaille à la réalisation d'un projet de prêt bonifié qui permettra de proposer des enveloppes financières pour la réalisation de projets d'investissements. Ainsi, un partenariat doit être réalisé avec un organisme bancaire afin de disposer d'une enveloppe budgétaire dont le taux sera négocié par le SDE. Cette enveloppe permettra aux adhérents de bénéficier pour leurs emprunts d'un taux négocié et d'une simplification administrative.

De plus, le SDE envisage à terme de « bonifier » le taux accordé par la banque pour aider les communes dans l'ensemble de leurs investissements concernant la maitrise de la dépense en énergie.

III/ Le contexte territorial.

Le SDE doit faire face à une multitude de modifications territoriales et il est primordial que notre collectivité s'adapte et s'imprègne des évolutions nécessaires.

III.1. Communes nouvelles

L'année 2016 sera marquée par la création des communes nouvelles sur le territoire du SDE. La situation juridique de ces communes doit être prise en compte et le SDE doit s'adapter pour pouvoir offrir un service public efficace et efficient. Le SDE travaille afin de les intégrer dans notre collectivité. La même logique devra guider le SDE en ce qui concerne les nouvelles communautés de communes.

III.2. Demande d'adhésion des communes urbaines

Une autre modification du champ territorial du SDE est en réflexion. En effet, face aux sollicitations de plus en plus fréquentes des communes urbaines, il semble important de pouvoir adapter nos règles d'adhésion. Le SDE souhaite en effet s'intégrer dans une logique de mutualisation des compétences territoriales et offrir ainsi sa compétence au plus grand nombre de collectivités territoriales. Un travail conséquent va donc être réalisé afin de proposer un régime d'adhésion au monde urbain.

III.3. Commission consultative paritaire

Pour pouvoir faciliter l'ensemble de ces réflexions, le SDE pourra s'appuyer sur la commission consultative paritaire. Cette commission sera l'outil nécessaire pour dialoguer avec nos partenaires, notamment la région et les EPCI seinomarins, et réussir ainsi à mettre en place de nouveaux projets.

IV/ Les pistes de réflexions

Depuis la loi NOTRe et la loi sur la Transition Energétique, le SDE76 élargit sa réflexion concernant de nouveaux domaines d'actions possibles et travaille sur la nécessaire transition énergétique.

Le comité prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire.

Pour extrait certifié conforme,

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE de la Seine-Maritime

LE PRESIDENT,

Patrick CHAUVET.

BUREAU DU COURRIER
16 FEV. 2016
PRÉFECTURE
DE LA SEINE-MARITIME